

# OVS PORC NORMANDIE

Caen, le 3 avril 2014

## COMMUNIQUE

### **Reconnaissance des Organismes à Vocation Sanitaire : UNE DECISION INACCEPTABLE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

L'OVS Porc Normandie dénonce catégoriquement la décision prise hâtivement par l'Etat.

Ainsi, le jour même de la démission du gouvernement, le Ministre de l'Agriculture a signé un arrêté imposant à toutes les espèces animales la reconnaissance officielle des seuls GDS en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire et ce alors même que les représentants de l'Etat assuraient jusque là qu'aucune décision ne serait prise avant le résultat du recours engagé par Coop de France devant le Conseil d'Etat !

Cette reconnaissance ne vise qu'à satisfaire l'ambition hégémonique d'une organisation qui veut s'arroger le monopole de l'action sanitaire. Elle ne tient compte ni de l'intérêt des filières et des éleveurs ni de la réalité du terrain. De surcroît, elle occulte l'existence des 19 dossiers de demande de reconnaissance déposés dans les régions hors du cadre des GDS.

Cette décision est une remise en cause dans notre région de tout le travail de concertation engagé ces dernières années par la filière porcine pour **fédérer** l'ensemble des compétences des acteurs du sanitaire porcin (éleveurs, vétérinaires et techniciens avec les organisations de producteurs, abattoirs, GDS...), en les regroupant au sein de l'OVS Porc Normandie, ceci dans le but de conjuguer efficacité technique et efficacité financière.

Les éleveurs de porcs et nos organisations ne se reconnaissent pas dans le schéma imposé et feront tout pour faire évoluer cette situation monopolistique inacceptable. Il ne pourra y avoir de mise en œuvre d'une véritable politique sanitaire au service de l'élevage et du consommateur sans reconnaissance mutuelle entre les acteurs.

Pour l'OVS Porc Normandie  
Le président, Marc FRANÇOIS

Destinataires : Préfets de Région, SRAL, DRAAF, OP, Membres OVS